

Comité des parties prenantes de la filière REP des équipements électriques et électroniques du vendredi 8 juillet 2022

Relevé de décision

Ordre du jour :

- Projet de convention avec les collectivités territoriales : discussion + vote

Conformément au 3° alinéa de l'article D541-92 du code de l'environnement, EcoLogic a présenté conjointement avec ecosystem le projet de convention qui encadre la relation avec les collectivités territoriales dans le cadre de leur mission service public de gestion des déchets.

Le projet de contrat et ses annexes ont fait l'objet d'un vote suite à la présentation en CPP.

Vote : avis favorable

- Favorable : AMF, FNE, CNR, Federec, Régions de France, SYNEG, UNAF, FIEEC, AMORCE, FICIME, SNEFID
- Contre : 0
- Abstention : Zero Waste France, Afnm

